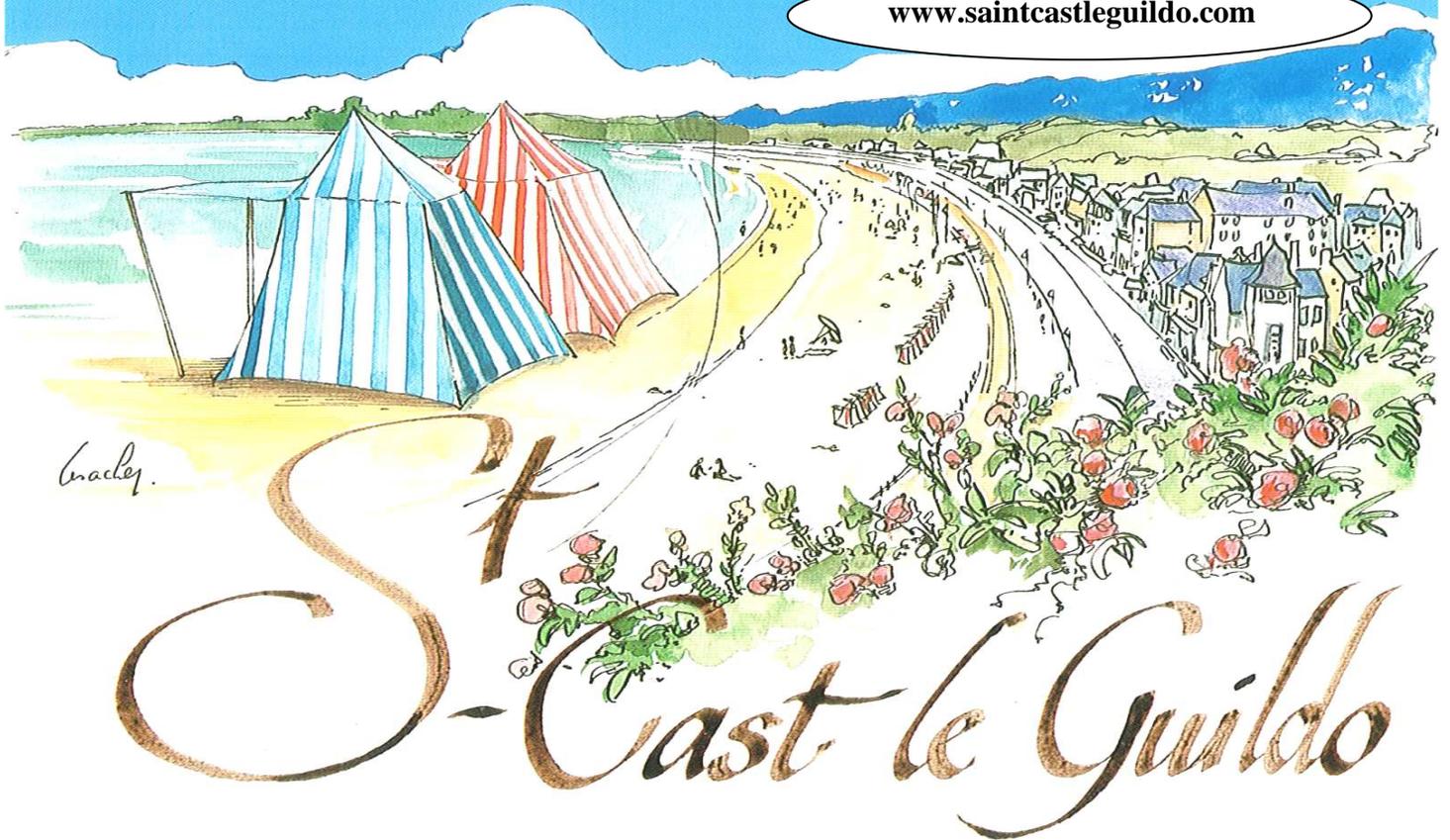


# Journal Municipal

Mensuel : Octobre 2008 - n° 5

Responsable de la Publication Jean FERNANDEZ

[www.saintcastleguildo.com](http://www.saintcastleguildo.com)



---

P. 2	Le mot du Maire
P. 6	Conseil Municipal du 22 septembre 2008
P. 7	Permis de construire
P. 8	Etat-civil
P. 9	Tribune libre
P.10	Extension du port de St-Cast
P.11	Du Côté des Associations
P.15	Bloc Note Info
P.17	Commémoration inoubliable
P.19	Tourisme Info
P.20	Centre Communal d'action sociale

---

**Municipalité**  
Jean-François GIRARD

**Administratif**  
Florence QUEMA – Michèle PIERRE  
Carine HERVO

**Intervenants**  
Emilie GAUTREAU – Julie LÉVIS  
Jean-Pierre VALES - Jannig LE PEVEDIC

## LE MOT DU MAIRE

### *Saint-Cast le Guildo vient de vivre deux moments forts !*

**L'inauguration de la liaison piétonne**, le 6 septembre dernier.

Depuis presque 20 ans, l'idée est là, d'avoir un accès facile au port, par une « *promenade* ».

Malgré les difficultés, le cap a été gardé ! Le but a ainsi pu être atteint, car c'était un « bon projet ».

Bon projet, car répondant à des objectifs clairs :

- « Pont entre la grande plage, le quartier des Mielles et le port, c'est un gage d'une dynamique économique entre ces 2 pôles,
- Ouvrage, accessible à tous : jeunes ou moins jeunes, personnes à mobilité réduite, chacun peut arpenter à son rythme ce tronçon de *GR34*. Il n'est qu'à voir le nombre de promeneurs qui l'empruntent et l'apprécient, pour comprendre que l'objectif recherché est atteint. Quand notre futur port sera achevé, à l'été 2009, ce sera encore plus évident !

Bon projet, car porté par l'immense majorité des Castins & Guildocéens.

- Attachement sans cesse démontré, au fil des étapes.
- Mobilisation quand il a fallu : je pense notamment à la manifestation du 1<sup>er</sup> avril 2007, tranquille mais résolue, une première depuis bien longtemps sur notre côte, pour démontrer à tous, notre envie de maîtriser notre avenir.

Bon projet, car accompagné de partenaires

- Même si l'essentiel du budget est porté par les finances communales, la Région Bretagne et le Conseil Général, se sont associés pour le développement de notre cité.

Bon projet car réalisé avec qualité.

- Tout à fait intégré dans son environnement : de loin, comme de près, on « ne la voit déjà plus » preuve de son intégration réussie dans le paysage.

Bon projet, car défendu par une détermination sans failles, de tous les élus, anciens et nouveaux.

### **La clôture de l'année de commémoration du 250<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille de Saint Cast.**

Après les conférences, expositions, tables rondes, randonnées sur les lieux de la bataille, événements pour les jeunes, de ces derniers mois, autant d'événements qui ont attiré leur public, ce fut bien sûr l'apothéose des 13 et 14 septembre, qui restera dans nos mémoires : une exposition remarquable, une parade joyeuse et festive –sur terre comme sur mer !– un spectacle original, un feu d'artifice éblouissant, un fest noz endiablé, un concert superbe !

Ce 13 septembre 2008, c'était aussi l'hommage solennel aux morts, par la présence imposante de la musique militaire Région Terre Nord Ouest , au cimetière des Braves, puis à la Colonne, hauts lieux de l'Histoire de Saint-Cast.

Au total, des milliers de spectateurs enthousiastes !

Je suis certain qu'en 2058 certains s'en souviendront encore !

Ces événements sont la preuve qu'un programme de qualité, une mobilisation de tous – je pense notamment aux nombreuses associations partenaires de l'opération - peuvent attirer et satisfaire un très large public, local ou non.

C'est partant de cette idée simple, que la Municipalité a confirmé le soutien financier à ce projet, décidé par l'équipe précédente.

Dans notre Histoire locale, on retiendra peut être l'année 2008, comme celle de l'inauguration de la liaison piétonne (2009 sera réservée au port ...). Mais je suis sûr que l'on retiendra aussi l'année 2008, comme celle des temps forts de cette commémoration de la « Bataille ».

Bravo Saint-Cast le Guildo !

**Jean FERNANDEZ**

# COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2008

(Pour avoir une vision complète vous pouvez consulter l'affichage en mairie)

## 1) Finance

Modification de quelques imputations budgétaires

## 2) Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008 :

2.1 *Tarifs des garderies municipales (modification pour tenir compte de l'amélioration du goûter servi aux enfants) :*

### Abonné matin et soir :

- pour le 1<sup>er</sup> enfant ..... 3,00 €
- pour le 2<sup>ème</sup> enfant ..... 2,80 €
- à partir du 3<sup>ème</sup> enfant ..... 2,50 €

### Abonné matin

- pour le 1<sup>er</sup> enfant ..... 1,99 €
- pour le 2<sup>ème</sup> enfant ..... 1,80 €
- à partir du 3<sup>ème</sup> enfant ..... 1,61 €

### Abonné soir

- pour le 1<sup>er</sup> enfant ..... 2,25 €
- pour le 2<sup>ème</sup> enfant ..... 2,07 €
- à partir du 3<sup>ème</sup> enfant ..... 1,79 €

2.2 *Tarifs des leçons de natation dispensées à la piscine municipale à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2008*

- . de 1 à 5 leçons ..... 10 € la leçon
- . à partir de 6 leçons ..... 9 € la leçon supplémentaire

2.3 *Tarif stationnement des bateaux sur le terre-plein du port du Guildo – Période Septembre 2008 à Juin 2009*

Période de Septembre 2008 à Juin 2009. Tarifs TTC

6 m	6,99 m	7,99 m	8,99 m	9,99 m	10 m et
40,91 €	47,57 €	54,88 €	67,88 €	82 €	102,78 €

2.4 *Indemnité représentative de logement instituteur – Année 2007*

Revalorisation de 1,8 % de l'indemnité représentative de logement due aux instituteurs pour l'année 2007

## 3) Personnel

### 3.1 Commune

Diminution durée hebdomadaire de 31 heures à 28 heures d'un Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> Classe à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008

Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juin 2008  
Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juin 2008

## 3.2 Cuisine

Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008

Suppression d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008

## 4) Urbanisme

### 4.1 Modification du règlement du lotissement de la Garde

Le Conseil Municipal n'autorise pas la demande de Mme RENARD à régulariser les subdivisions du lot AN n° 8 dont est issue la parcelle AN n° 721.

### 4.2 Cession de terrain par Mme GOUY pour la réalisation de l'opération 17-2 inscrite au POS

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié relatif à cette cession.

### 4.3 Acquisition de terrains à la SCCV « L'Ecrin de la Baie » - Rue de la Fresnaye

Le Conseil Municipal autorise l'acquisition, à titre gratuit, des parcelles cadastrées :

. AB 914 d'une superficie de 20 m<sup>2</sup>

. AB 913 d'une superficie de 16 m<sup>2</sup>

. AB 901 d'une superficie de 436 m<sup>2</sup> appartenant à la Société SCCV « L'Ecrin de la Baie »

### 4.4 Vente de terrain dans la Zone Artisanale à M. COCHERI Germain

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à vendre à Monsieur COCHERI Germain la parcelle cadastrée C n° 1096 p d'une superficie de 875 m<sup>2</sup> pour la somme de 2.931,25 € HT.

### 4.5 Vente de terrain dans la Zone Artisanale à MM MASSON et FUSCO

Le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à vendre à la SCI (en cours de formation) la parcelle cadastrée C n° 1096 p d'une superficie de 1749 m<sup>2</sup> pour la somme de 5.859,15 € HT

## 5) Travaux

### 5.1 *Lagune du Guildo – Demande de subvention*

Le Conseil Municipal, adopte le dossier programme concernant la mise aux normes de la lagune du Guildo, et la modification de la filière boues de la station d'épuration du sémaphore d'un montant estimé de 1 655 000,00 € HT.

### 5.2 *27ème tranche d'Assainissement Eaux usées – Demande de subvention*

Le Conseil Municipal, adopte le dossier programme 2008 concernant la réalisation d'une 27<sup>ème</sup> tranche de réseaux d'assainissement eaux usées, d'un montant estimé de 212 500,00 € HT et sollicite une subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

### 5.3 *Syndicat Départemental d'Electricité – Extension réseaux Basse Tension*

## Rue de la Grohendais

Le Conseil Municipal, approuve le projet « basse tension » d'extension rue de la Grohendais nécessaire à la desserte de la propriété située sur les parcelles 159 B n° 2494 et 2498 pour un montant estimé à 4 000 € TTC.

## Rue de l'Hilda

Le Conseil Municipal, approuve le projet « basse tension » d'extension rue de l'Hilda nécessaire à la desserte de la propriété située sur la parcelle AN 178 pour un montant estimé à 5 000 € TTC.

## 6) Divers

### 6.1 *Transport des élèves de la Commune durant l'année scolaire 2008/2009 – Choix du transporteur*

Au vu des résultats de l'appel d'offre le Conseil Municipal, décide de retenir la C.A.T. de Dinan pour assurer le transport des élèves durant l'année scolaire 2008/2009.

### 6.2 *Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal*

### 6.3 *Autorisation de signature d'une convention d'objectifs avec le Conseil général – Passeport Jeunes « TPASS »*

### 6.4 *Création d'un Comité Consultatif en charge du Patrimoine Communal*

### 6.5 *Autorisation de signature d'une convention avec la société « Bouygues Telecom » et la Cie des Eaux et de l'Ozone pour l'installation temporaire d'équipements radiotéléphoniques sur le château d'Eau à la Rocheven*

### 6.6 *Autorisation de signature d'une convention de travaux avec « La Poste » à compter du 1er Octobre 2008*

### 6.7 *Autorisation de signature d'un bail commercial avec « La Poste » à compter du 1er Octobre 2008*

### 6.8 *Campings « Vert-Bleu » – Présentation de documents complémentaires - Exercice 2007/2008*

### 6.9 *Tennis de la Garde :*

– nouvelle présentation du rapport annuel de la Société KW Tennis

Le Conseil Municipal prend acte.

- approbation des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2008

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable à ces propositions de tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008 :

#### **Location des courts**

Terrain dur extérieur	9 € / h
Terre-battue extérieure	14 € / h
Terrain Couvert	14 € / h

#### **Carte de fidélité**

Terrain dur	45 €
Terre battue et terrain couvert	70 €

#### **Stages**

Stages (5 h / semaine)	70 €
Leçons individuelles	38 € / h
	20 € la ½ h

#### **Cours collectifs**

Cours collectifs 2 personnes	40 € / h
Cours collectifs 3 personnes	45 € / h

Mini-golf	2 €
Jeton de lumière pour terrain couvert	2 €

### 6.10 Service d'eau – Présentation du rapport annuel - Exercice 2007

### 6.11 Service d'Assainissement – Présentation du rapport annuel - Exercice 2007

### 6.12 Communauté de Communes du Pays de Matignon – Présentation des rapports annuels – Exercice 2007

- A) - rapports sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- B) - rapports sur le SPANC

### 6.13 Délégation des adjoints – Modification :

Désormais, Monsieur VILT aura la charge de toutes les questions relatives à l'environnement assisté de Madame FOUCAULT-COULIBALY.

### 6.14 Suppression du sectionnement électoral :

L'analyse du regroupement de Saint-Cast et du Guildo est confirmée, les procédures légales (enquête publique, etc...) sont en cours d'étude.

## 7) Renonciation au droit de préemption urbain

NOMS	DESIGNATIONS DU BIEN	SECTION PARCELLE	AVIS COMMISSION D'URBANISME
M. LODIN Renaud	Appartement et garage 32, Bd de la Vieuxville	AK n° 232 et 156	03/06/2008
M. MAHE Albert	Maison rue du Hameau	A n° 177	03/06/2008
Consorts ROULLIER	Maison 71, Bd de Penthièvre	AE n° 23	03/06/2008
M. MATHIEU Serge	Maison rue de la Comté	159 B n° 1460	03/06/2008
Mme DUFRECHE Maryse	Maison rue Saint Gilles	159 B n° 693	03/06/2008
M. COCHERI Germain	Terrain rue de Villeneuve	159 B n° 2479	03/06/2008
SCI ESPOIR (M. FINET)	Terrain la Haute Rue	AI n° 122	03/06/2008
M. SIBILLOTTE Lionel	Maison allée du Tertre Cotieu	AD n° 51, 721 et 722	03/06/2008
Mme DUHAMEL Catherine	Terrain rue du Chemin Blanc	A n° 865	03/06/2008
M. JAFFRELOT Alain	Commerce Bd Duponchel	AK n° 115, 266, 265, 267, 263, 116 et 114	10/06/2008
M. BOSI Aristide	Maison rue du Chêne Vert	AK n° 271	10/06/2008
SARL LUGO	Maison 50, boulevard Duponchel	AK n° 137	17/03/2008
M. ABOUJJA Sidi	Terrain 49, Boulevard de la Côte d'Emeraude	AE n° 251p	17/06/2008
M. LECOQ Claude	Maison 37, rue des Nouettes	AB n° 109, 110 et 402	17/06/2008
Mme DEPAYS Guylène	Commerce + cour 2, rue Primauguet	AK n° 80	17/06/2008
M. JAFFRELOT Alain	Commerce Boulevard Duponchel	AK n° 155 et 266	17/06/2008
M. MARME Mme BAUER	Terrain rue de Lesrot	AH n° 534	17/06/2008
MM GUITTON Hervé et René	Terrain 23, rue des Nouettes	AC n° 675	17/06/2008
SCI SAFRAN	Maison 2, Bd de la Côte d'Emeraude	AB n° 939	15/07/2008
M. ROUAULT Marcel	Maison St Eniguet	159 B n° 983 et 2500	15/07/2008
SCI JEY	Terrain allée de la Rabine	AK n° 173, 298, 303, 304 et 311	15/07/2008
SARL Baillie Properties Limited	Maison rue de la Baillie	A n° 380 et 517	15/07/2008
M. MARME Jean-Pierre	Maison 28, rue de Lesrot	AH n° 128, 440, 441 et 443	15/07/2008
Mme JAN Jacqueline	Maison St Eniguet	159 B n° 997, 1000, 1001 et 1002	15/07/2008
Consort MERSCH	Maison 53, Boulevard de la Mer	AL n° 74	12/08/2008
M. LEBRET Michel	Maison rue du Chêne Vert	AK n° 342	12/08/2008
M. DEPARTOUT J. Michel	Terrain rue du Tertre de la Fontaine	A n° 911 et 913	12/08/2008
Mme BAUDRY Sulvie	Maison 15, rue de la Mer	AE n° 184, 393, 447 et 448	12/08/2008
M. LARUELLE Gérard	Maison rue de Caharet	159 B n° 1992	12/08/2008
Mme GALLAIS Marie-Thérèse	Maison rue de la Fontaine	D n° 89p et 90p	12/08/2008
M. FLUTTE Daniel	Terrain rue de la Bataille	AI n° 209	12/08/2008

## DIVERS

### ***MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL***

Madame VALLEE Christine, Saint-Cast le Guildo, Médaillée d'ARGENT

Monsieur BOUTEILLE Serge, Saint-Cast le Guildo, Ancien adjoint au Maire - Médaillé d'ARGENT

Monsieur FROGE André, Saint-Cast le Guildo, Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> Classe – Médaillé VERMEIL

Monsieur LOUVEL Gilbert, Saint-Cast le Guildo, Conseiller Municipal - Médaillé VERMEIL



### ***FELICITATIONS AUX RECIPIENDAIRES !***

\*\*\*\*

Le **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS** (ex : Délibérations, Arrêtés ....)  
relatif au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE peut être consulté en Mairie.

\*\*\*\*

### **LOUEURS SAISONNIERS** **TAXE DE SEJOUR**

La perception de la taxe de séjour se termine le 30 SEPTEMBRE

Nous vous rappelons que vous devez déposer le montant perçu accompagné des feuilles jaunes, courant octobre en Mairie.

\*\*\*\*

## **PERMIS DE CONSTRUIRE**

- **P.C.08C0014-1 modificatif** déposé par M. LITTMANN Sébastien, rue de la Couverclaire, pour l'accessibilité partielle au toit terrasse



- **P.C.08C0073** déposé par M. OFFE Jean-Michel, rue du Tertre Rimbourg, pour la construction de deux maisons individuelles

- **P.C.08C0077** déposé par M. MORVAN Christian, la Haute Lande, pour transformation d'un garage en habitation

- **P.C.08C0076** déposé par M. L'HERMINE Thierry, 9, rue des Has, pour la construction d'une maison individuelle

- **P.C.08C0078** déposé par M. WILLIAMS François, rue du Longchamp, pour l'extension d'une maison individuelle

- **P.C.08C0080** déposé par M. BIZEUL Yannick, rue de la Fosserolle, pour la construction de 2 maisons individuelles, garage et piscine

- **P.C.08C0084** déposé par Mme EISENSCHMIDT Annie, 17, rue Richard, Chauvin, pour l'extension d'une maison individuelle

- **D.P.08C0062** déposée par M. RAULT Dominique, 37, rue des Nouettes, pour la création de 2 lots.

- **D.P.08C0096** déposée par M. BAYLE Roger, 34, boulevard de l'Arguenon, pour un abri de jardin

## ETAT-CIVIL

### LORSQUE L'ENFANT PARAÎT



Le 25 août : Robin HAMON – Rue Marcel Perroquin

Le 31 août : Awenn CERTENAIS – Rue de Villeneuve

Le 12 septembre : Léane BOUTEILLE - - ISERN – Rue de la Ville Orien

### POUR LE MEILLEUR BIEN SUR

Le 30 août : Eric BOITTIN et Camille GARIN – Rue du Bois Es Lucas

Le 6 septembre : Fabrice QUENOUAULT et Barbara RONDEL – 1 rue de la Ville Pichet

Le 13 septembre – Marco SAPIENZA et Mathilde LOUBRY – 16 rue du Moulin BILY

Le 13 septembre – Eric PICQUET et Angéla MORVAN – 64 rue du Sémaphore

Le 13 septembre – Laurent GILLARD et Annie GENEVOIS – Rue de la Chapelle

Le 20 septembre – Philippe LEBRET et Cindy PRIME – 3 rue des Burons



### ILS NOUS ONT QUITTES

Le 22 août : Michel GRATEL – 79 ans – 12 Boulevard de la Côte d'Emeraude

Le 23 août : Gérard MERDRIGNAC – 63 ans – 24 Boulevard de la Côte d'Emeraude

Le 25 août : Albert LE NY – 76 ans – 16 Place Anatole Le Braz

Le 29 août : Marie LEMOINE veuve JOSSET – 101 ans – Foyer Logement

Le 1<sup>er</sup> septembre : Marie-Thérèse BOURDIN veuve TEULIERE – 77 ans – Rue de Bourges

Le 8 septembre : Jacqueline TROTEL épouse SALMON – 77 ans – Buzantin



**Salle Penthèvre**

**9, place de la Libération (près de la poste) - Saint-Cast**

Après la saison estivale, LA BIBLIOTHEQUE POUR TOUS a repris son horaire d'hiver :

**MERCREDI ET SAMEDI DE 15 HEURES A 17 HEURES**

En juillet et août, plus de quarante familles sont venues grossir les rangs de nos adhérents.

Plus de 650 ouvrages ont été empruntés. Beaucoup de ces lecteurs sont des habitués. Ils attendent et découvrent avec plaisir les achats que nous avons pu effectuer depuis un an.

Ils ont comme à l'habitude, calqué leur choix sur les meilleures ventes de librairie :

Les 3 MILLENIUM DE S. LARSSON, les derniers romans de F. VARGAS, G. MUSO, M. LEVY, A. GAVALDA, et d'autres...

M. BARBERY avec L'ELEGANCE DU HERISSON continue de caracolier en tête.

Du côté des biographies, celles de F. SAGAN, S. VEIL, J.C. RUFIN ont été très demandées.

La jeunesse ne laisse pas sa place avec des choix bien déterminés :

BD, MANGAS « DRAGON BALL » mais aussi les romans du style « CLAN DES OTORI » sont beaucoup sortis.

En cette année de commémoration de « LA BATAILLE DE SAINT CAST », les ouvrages se référant à l'événement ont représenté un centre d'intérêt certain.

De même, le rayon « Bretagne » a ses inconditionnels.

La variété des ouvrages, leur actualité ont largement contribué au succès de la fréquentation estivale.

**TRIBUNE LIBRE – EXPRESSION DES GROUPEs DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commémoration du 250<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Saint-Cast**

Fin 2006 quelques associations se sont interrogées sur la meilleure manière de fêter en 2008 le 250<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Saint-Cast.

En 2007 des réflexions, discussions et réunions se sont déroulées au sein d'un comité de pilotage composé d'élus et de responsables d'associations.

La volonté affirmée du comité de pilotage était d'associer un maximum d'associations à cette commémoration.

Une ébauche de programme a alors été élaborée et présentée lors d'une réunion publique en juin 2007, réunion regroupant à l'époque peu de participants.

Fin octobre 2007 le programme des festivités de la commémoration s'est consolidé autant sur son contenu que sur son coût et a été présenté aux élus en novembre 2007.

Sous l'impulsion de Monsieur Henri Baudet, ancien Maire et de sa municipalité, le Conseil Municipal a souhaité donner une ampleur exceptionnelle à cette commémoration et a voté le 10 décembre 2007 une enveloppe de 150 000 € qui a été gérée par l'Office de Tourisme.

En février 2008 la réunion de présentation du programme de la commémoration a été suivie par une assistance nombreuse et à cette occasion de nouvelles associations ont adhéré au projet.

Depuis avril 2008 des festivités (conférences, randonnées, rallye pour les scolaires, expositions,...) se sont succédées et ont remporté un grand succès.

L'apothéose est atteinte les 13 et 14 septembre 2008 devant plusieurs milliers de spectateurs enthousiastes, qui ont apprécié les parades terrestre et navale, l'exposition, le Fest Noz, le spectacle en soirée sur la plage et le concert à l'église.

Bravo à toutes celles et tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cet événement qui restera gravé dans la mémoire collective.

**Daniel ROYAN Conseiller Municipal de la minorité, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de 2001 à 2008.**

*Ces propos sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs*

\*\*\*\*

**Renouvellement du Conseil d'Administration de la C.N.R.A.C.L**

Les fonctionnaires d'une Collectivité Territoriale ou hospitalière, en activité ou en retraite, sont appelés à élire leurs représentants ou Conseil d'Administration avant le **MARDI 2 DECEMBRE 2008**.

Le vote se déroulera par correspondance et les fonctionnaires recevront le matériel de vote à leur domicile, à partir de la fin octobre. Ils pourront voter dès réception de leur matériel de vote. Les listes des électeurs sont affichées en Mairie et Mairie annexe.

## EXTENSION DU PORT DE ST CAST

Saison estivale 2008 : Les travaux d'extension du port ont été interrompus le 15 juin dernier, pour ne pas perturber la saison estivale. Seul le dragage s'est poursuivi sur le plan d'eau durant le mois de juillet.

Le bilan vient d'être fait avec les usagers et les commerçants. La sécurisation des espaces en travaux, ainsi que les aménagements temporaires (rétablissements de circulations de places de stationnement, accès à Cannevez...) ou non (mouillages à Bec Rond et les Vallets, nouvelle cale des Vallets), ont permis le déroulement de la saison touristique et nautiques dans de bonnes conditions.

Reprise du chantier : conformément au planning, les matériels ont été réacheminés sur le chantier entre le 8 et le 15 septembre, pour un démarrage opérationnel le 16 septembre dernier.

Le phare du môle actuel vient d'être solarisé pour être en autonomie énergétique pendant les travaux à venir.

Vont se poursuivre les phases suivantes au cours de cet automne :

- poursuite du dragage durant 1 mois,
- poursuite du déroçtage terrestre et maritime jusque l'hiver,
- engagement du prolongement du môle (apport de matériaux par camions notamment sur le même circuit de transport que l'année dernière). C'est précisément pour atteindre l'extrémité du môle actuel qu'une piste est réalisée en arrière sur le terre plein de Cannevez,
- fin du terre plein des Vallets.

Suivront ensuite le battage des pieux, la pose des pontons...

Concession plaisance : la procédure menée par le Conseil Général pour désigner un nouveau concessionnaire plaisance se poursuit. Parallèlement, une phase d'instruction administrative des documents de concession est engagée. L'ensemble devra être clos pour début décembre 2008, date à laquelle le futur concessionnaire sera connu. Cela lui permettra de commencer dès le début 2009, sa préparation d'exploitation pour la saison 2009.

En regard de cette procédure, se déroule également la mise à jour des listes de demandes de places. Les formulaires ont été adressés à l'ensemble des inscrits (liste d'attente et usagers actuels du port). Les demandeurs déjà inscrits et qui n'auraient pas reçu ce formulaire sont priés de se faire connaître auprès de la Mairie.

*LE PEVEDIC Jannig*

\*\*\*\*

### POUR LES JEUNES DU CANTON DE MATIGNON, DES PERMANENCES :



Tous les mercredis de 9h à 11h à la Mairie de Matignon

52 rue du 10ème d'Artillerie - 22100 DINAN .

02 96 85 32 37 - 02 96 85 44 38

Email : [mldinan@mldinan.fr](mailto:mldinan@mldinan.fr)

## DU COTE DES ASSOCIATIONS

### DYNAMIC GYM

Reprise des cours de gymnastique dite d'entretien, mais tonique.

Cours assurés par Béatrice VINCENT diplômée E.P.M.M. sports pour tous.

Se munir d'un Certificat Médical obligatoire, deux premiers cours de découvertes GRATUITS

**Le lundi de 19 h 45 à 20 h 45**

**Salle des Pierres Sonnantes au GUILDO**

\*\*\*\*

### GYM A DOMICILE

**Isabelle Lamé**, diplômée d'Etat des métiers de la forme, avec une solide expérience professionnelle reconnue, exerçant depuis de nombreuses années, vous propose **des cours à domicile de remise en forme, gymnastique, renforcement musculaire** (abdos-fessiers, cuisses), **stretching**. Elle s'adapte à votre niveau, à votre rythme et peut élaborer un programme d'entraînement à la demande. Les cours peuvent se payer par chèque-emploi-service et vous pouvez choisir entre des **cours individuels ou par petits groupes**, en fonction de votre préférence. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à la contacter au **06.81.43.95.59**



\*\*\*\*

### HANDBALL CLUB DE PLESLIN TRIGAVOU



Après une période de sport télévisé importante, il est possible à toute personne intéressée de venir pratiquer le seul sport collectif Français présent aux jeux olympiques, à savoir le handball. En effet, sur la commune de Pleslin Trigavou, le club de handball est reconstitué avec des licenciés seniors. Les entraînements ont lieu **les vendredis à partir de 20 h 15 à la Salle Omnisports de Pleslin.**

La pratique se veut convivial tout en intégrant une partie de compétition. Dans ce cadre, le club propose des licences joueurs ou des licences loisirs.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur le site du club

[http :: /hbcpleslin-trigavou.e-monsite.com](http://hbcpleslin-trigavou.e-monsite.com) ou contacter le président, Laurent, au **06 64 02 25 70**.

*Bonne saison sportive et culturelle à toutes et tous.*

# CENTRE NAUTIQUE DE SAINT-CAST

## LES ACTIVITES

### INITIATION ET PERFECTIONNEMENT :

Catamaran Hobie cat 16 et ADVANCE, planche à voile et dériveur 420

le mercredi et le samedi de 14h à 17h

Voilier habitable J80, le mercredi et vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h



### ENTRAINEMENTS SPORTIFS :

Voilier habitable J80, le samedi de 14h à 17h

### REGATE FLOTTE :

Voilier habitable J80, tous les dimanches de 10h à 15h

### LOCATION ET COURS PARTICULIERS :

Ouvert de Pâques à la Toussaint, tous les week-ends et jours fériés de 14h à 18h

Catamaran Hobie Cat 15, 16 et 18, dériveur double et solo, planche à voile, kayak, habitable J80



## A SUIVRE EN OCTOBRE...

**05 octobre**

Emeraude Fun Cup

Pour tous renseignements, inscriptions et réservations,  
Contactez-nous au centre nautique du port Tél. 02.96.41.86.42  
[www.cnautique-saintcast.com](http://www.cnautique-saintcast.com) - mail. [cn.st-cast@wanadoo.fr](mailto:cn.st-cast@wanadoo.fr)

# **VIDE-GRENIERS**

Salle d'Armor

**Dimanche 9 novembre**  
**St Cast**

Organisé par l'APE Echos d'Ecole de St Cast le Guildo

**Réservez**  
**votre emplacement !**

Renseignements et inscriptions\* :

De 16h30 à 17h15 les lundi 6 et jeudi 09 octobre  
A l'école publique A.Savary (à côté de la Mairie)  
A St Cast le Guildo

*\*pièce d'identité obligatoire - 4 euros le mètre linéaire*

Contact :

02.96.20.20.59 ou 06.28.18.65.97

## RANDONNEE CASTINE

### **JEUDI 2 OCTOBRE**

RANDO SUR ST CAST suivant inspiration de volontaires pendant le séjour randonnées d'AMBOISE.

### **JEUDI 9 OCTOBRE**

Circuit de 9/10 km sur PLOUER.

Responsable Jacqueline Marchand **02 96 41 12 50**

### **JEUDI 16 OCTOBRE**

Circuit sur ST JOUAN LES GUERETS d'environ 8 km.

Responsable Janine Fournier **02 96 41 62 56** et Josiane Le Barbanchon **02 96 41 92 93**

### **JEUDI 23 OCTOBRE**

Sortie champignons avec repas au restaurant L'ENVOL.

Inscription auprès de Marie Claude Toutain pour le Jeudi 9 octobre

(Prix : environ de 15 € à confirmer) Responsable : Louis Garaix : **02 96 94 91 81**



### **JEUDI 30 OCTOBRE**

Circuit d'environ 10 KM sur ST MICHEL DE PLELAN.

Responsable : Charles Morin **02 96 41 80 92**

Renouvellement des cotisations et licences dès maintenant jusqu'à fin novembre.

La cotisation est fixée à 26 € (nous répercutons seulement 1 € d'augmentation prix de la licence par la FFR). Pour les licenciés des autres clubs la cotisation passe à 8 €.

Chèques à remettre à notre nouvelle trésorière Marie Claude Toutain.

Ne pas oublier votre **Certificat Médical (obligatoire)** même s'il y a très peu de contre indication pour la marche.

**André LERONDEAU - Président**

\*\*\*\*

## CLUB DES PIERRES SONNANTES

**Clubs ordinaires** : Mercredis 1<sup>er</sup>, 15 et 29 octobre : jeux divers scrabble, etc...) à partir de 14 h - Salle des Pierres Sonnantes – Goûter en fin d'après midi.

**Marche** : Mercredi 22 octobre, circuit de 8 kms environ soit 2 h à 2 h 30 de marche. Rendez-vous à 14 h sur le parking de l'église. Pensez à fournir un certificat médical valable pour toute l'année.



**Scrabble** : Tous les mardis à 14 h Salle d'Avaugour, Scrabble en duplicate ou classique ouvert à tous les adhérents.

**Encadrement** : Tous les jeudis à 14 h Salle d'Avaugour animé par Mme ROCHE.

**Anniversaires du 3<sup>ème</sup> trimestre** :



Mercredi 8 octobre à 12 h à la Salle des Pierres Sonnantes repas des anniversaires du 3<sup>ème</sup> trimestre. Tarif : 12,50 € (apporter son couvert). Au menu : Langue de bœuf.

Inscriptions avant le samedi 4 octobre auprès de :

- Marie Thérèse OLERON : au **02.96.41.07.45**
- Odile HAMONIAUX : au **02.96.41.20.35**

**Holidays On Ice** : Dimanche 12 octobre

Départ à 12 h 15. Place de l'église de N.D. du GUILDO

**Age tendre et tête de Bois - Spectacle du vendredi 14 novembre à 14 h 30 à MORLAIX**

3 heures de spectacle avec la participation d'Annie Cordy, Marcel Amont, STONE et CHARDEN, Catherine Lara, Pierre Vassiliu, Jean François Michael, Danyel Gérard, Franck Alamo, Herbert Léonard, Patrick Juvet, Pascal Danel, les Surfs etc...

Tous ces artistes seront présents sur scène pour 3 heures de tubes des années 60-70.

Prix par personne : 49,50 € (sur la base d'un car complet). Placement libre, **places non remboursées**.

Inscriptions et règlements pour le Mercredi 8 octobre dernier délai auprès d'André ROUAULT au **02.96.41.01.88**

**Thé Dansant** : Dimanche 16 novembre à 14 h 30 à la salle d'Armor animé par l'orchestre de Fernand FAVREL - Entrée : 5,50 €

**Repas de Noël** : Il aura lieu le mercredi 19 novembre à partir de 12 h à la Salle d'Armor

**Repas de St Denoual** :

Il aura lieu le mardi 16 décembre à partir de 12 h à la Salle des Fêtes de St Denoual.

**Journée de Noël** :



Jeudi 4 décembre au palais des Congrès de Pontivy - « Le Duo Comique « Les PASTOUT »

Ces deux comédiens issus du Petit Théâtre de Bouvard, vous proposeront un spectacle du rire tournant en dérision. Le quotidien dans lequel chacun de nous retrouvera les défauts... des autres !!

**Programme de la journée**

- Arrivée vers 10 h à Pontivy et installation dans l'auditorium pour assister au spectacle « LES PASTOUT »,
- Déjeuner avec animation musicale,
- Après midi dansant.

**Prix par personne 57 €**

**Comprenant :**

- le transport en autocar grand tourisme,
- le spectacle,
- le déjeuner boissons comprises avec l'animation.

**PLACES LIMITEES**

**MENU**

Kir cassis – Assiette du Pêcheur – Coquille St Jacques à la Bretonne – Rôti de veau – Pommes de terre sautées au beurre – Deux fromages sur lit de jardin aux noix – Charlotte aux poires sauce chocolat tiède.

Boisson à volonté (bordeaux blanc, rouge, eau minérale, café).

Inscriptions pour le **mercredi 15 octobre** au plus tard auprès de : André ROUAULT au **02.96.41.01.88**. Versement d'un acompte à l'inscription de 30 €.

**Nb : Le nombre de places étant limité, elles seront attribuées dans l'ordre des inscriptions et du versement de l'acompte.**

**RECTIFICATIF HORAIRES GARDERIES**

***Ecole des Hortensias / A. Savary SAINT CAST***



Garderie matin (7 h 20 – 9h) et soir (16 h 30 – 19 h)

## ACTION COLLECTIVE « ITINERAIRES VERS L'EMPLOI »

Le taux de chômage des femmes sur le bassin d'emploi de Dinan est particulièrement important et les freins à l'emploi qu'elles connaissent sont nombreux.

C'est pourquoi, avec le soutien de la D.D.A.S.S. des Côtes d'Armor et en collaboration avec des partenaires locaux, l'association Steredenn va conduire, prochainement, à l'Espace Femmes du Pays de Dinan une action collective dont vous trouverez le détail dans la fiche présentation jointe :

### VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER DANS UN PARCOURS VERS L'EMPLOI

- Vous êtes seul-e avec un ou des enfants et
- Vous êtes sans ressource ou vous bénéficiez de l'Allocation Parent Isolé, de l'Allocation Spécifique de Solidarité ou de l'Allocation Adulte Handicapé

Nous vous proposons une action collective qui se déroulera à Dinan, à raison de 2 jours par semaine (jeudi et vendredi), de novembre 2008 à mars 2009.

**Nous vous invitons à une réunion d'information à l'Espace Femmes le JEUDI 9 OCTOBRE A 9H30**

**RENSEIGNEMENTS :**  
Espace Femmes du Pays de Dinan  
52 rue du 10ème d'Artillerie  
☎ 02 96 85 60 01



*Cette action est portée par l'association Steredenn/Espace Femmes et financée par la D.D.A.S.S.*

\*\*\*\*



### FAMILLES - PERSONNES AGEES : BESOIN D'AIDE ?



HOSPITALISATION



MALADIE



PERIODE DIFFICILE



MATERNITE



DEPENDANCE



FATIGUE

**Notre association est là pour vous aider !  
Des permanences sont organisées à la mairie de St-Cast-le-Guido :**

Le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois  
9h00 - 11h00

VENDREDI 24 OCTOBRE  
VENDREDI 28 NOVEMBRE  
VENDREDI 19 DECEMBRE  
(A LA PLACE DU 26 DECEMBRE)  
VENDREDI 23 JANVIER

**Pour contacter l'association en dehors de ces permanences :**

Fédération départementale ADMR ☎ 02 96 61 42 36



## 1758-2008 250<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille de Saint-Cast



### UNE COMMEMORATION INOUBLIABLE !

Après six mois de festivités, le 250<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille de Saint-Cast s'est achevé par un immense succès lors du dernier week-end de commémoration les 13 et 14 septembre.

Près de 10 000 spectateurs sont en effet venus applaudir les différents groupes paradant dans les rues de Saint Cast le Guildo, les cavaliers costumés de l'écurie du Gallais, les figurants costumés de l'association Penthièvre Amitié aux côtés des musiciens professionnels : Bagad de Lann-Bihoué, Wimbo les lanceurs de drapeaux, Sant Brieg & District Pipe Band, et la musique du Région Terrestre Nord Ouest.

Le Centre Nautique a tout autant tenu son pari en organisant dans la baie de Saint-Cast le Guildo une parade nautique où yoles de bantry et autres vieux gréements se sont croisés tout près de la plage pour la plus grande joie des spectateurs.

La SNSM a assuré la sécurité sur terre comme sur mer.

Avec l'aide de pêcheurs et du chef de port elle a contribué à la réussite du spectacle pyrotechnique en installant en mer des barges (viviers) pour tirer le feu d'artifice.

L'ambiance était toujours à la fête en fin d'après midi grâce aux groupes de chants de marins, les Bordées du Frémur et aux danses folkloriques Emeraude, venus animer le boulevard de la Mer à côté des commerçants de Saint-Cast le Guildo qui assuraient la restauration du public.



Dans la matinée, malgré la pluie, une foule nombreuse participait aux cérémonies officielles au cimetière des Braves et à la colonne commémorative, pendant qu'une soixantaine de golfeurs foulait le gazon du Golf de Saint-Cast Pen Guen lors d'une compétition organisée dans le cadre de la commémoration.

En soirée, le public a pu assister à un spectacle son et lumière, surprenant et féérique parfaitement orchestré par l'équipe de *Spectaculaires* sur la grande plage avant d'aller danser au son des bombardes et violons à un Fest Noz organisé par l'association des Pierres Sonnantes.

Le lendemain dimanche, le concert donné à l'église de Saint-Cast organisé par l'association les Amis de l'orgue, a remporté un tel succès que malheureusement plusieurs dizaines de personnes n'ont pu y assister par manque de places. Les 500 privilégiés ont applaudi un splendide concert.

### Retour sur les événements de l'année...

Depuis le mois de mars, le public s'est montré enthousiaste et s'est déplacé en nombre à l'ensemble des manifestations.

Les conférences et autres tables rondes ont attiré un public averti et passionné d'histoire locale aussi bien que des amateurs occasionnels. Les organisateurs : ECLD, Section Patrimoine, Bibliothèque pour tous, Bibliothèque municipale, ont su s'entourer d'historiens et d'érudits qui nous ont fait partager leur intérêt et leurs connaissances sur le sujet.

Près de 250 scolaires des écoles de Saint-Cast le Guildo, Matignon et Créhen ont été initiés à de l'histoire de la bataille par Daniel Théry grâce à une « chasse aux trésors » sur les lieux de mémoire suivie d'un concours et d'une exposition de leurs travaux au mois de mai.

Les adultes ont également investis les lieux de mémoires grâce à des randonnées découvertes sur les circuits de la bataille de Saint-Cast et du Guildo menées par les associations locales : les Amis des sentiers de randonnées, Randonnée castine, les Pierres sonnantes.

L'un des événements les plus attendu fut sans conteste le colloque universitaire qui, sous l'égide de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Malo, l'Association des Descendants de Capitaines Corsaires et la Section Patrimoine de Saint-Cast le Guildo, a réuni plus de 300 personnes captivées par les interventions des six conférenciers.

La Section Patrimoine a également réalisé un travail formidable de recherche et d'organisation pour offrir au public une magnifique exposition très professionnelle qui a attiré plus de 2000 personnes pendant 5 jours.

Merci à toutes les personnes qui ont accepté de prêter des objets d'époque et ont contribué à la réussite de cette exposition.

## **Une satisfaction unanime, un enthousiasme collectif**

Les différentes manifestations ont provoqué la satisfaction unanime du public, des participants et des organisateurs. Elles ont rencontré l'adhésion de l'ensemble de la population de Saint-Cast le Guildo et resteront sans aucun doute dans la mémoire collective.

Bravo à l'ensemble des bénévoles et associations qui se sont mobilisés tout au long de cette année de commémoration.

Bravo aux Services Techniques Communaux qui ont été largement sollicités parfois dans des conditions difficiles et qui ont toujours répondu présents.

Bravo également aux salariés de l'Office de Tourisme qui ont consacré depuis plusieurs mois beaucoup de temps et d'énergie à la réussite de cet événement.

Merci aussi à nos partenaires qui ont soutenu ce projet ainsi qu'aux correspondants de la presse locale qui ont accordé une place importante aux événements.

## **ENFIN BRAVO A TOUTES ET A TOUS**

### **ET RENDEZ VOUS DANS..... 50 ANS POUR LE TRICENTENAIRE**

*Nous sommes à la recherche de films et photographies des festivités (cérémonie officielle, défilé, parade nautique, spectacle en soirée, etc.).*

*Si vous avez des documents, n'hésitez pas à contacter l'office de tourisme au 02 96 41 81 52, car nous envisageons de créer un DVD souvenir.*

#### **Chargée de mission**

**Julie LÉVIS**

*Au nom du Comité de Pilotage je souhaite chaleureusement féliciter Julie LÉVIS qui a parfaitement rempli la mission difficile de coordination de l'ensemble des festivités tant sur le plan de la communication que sur le plan logistique pour que cette commémoration soit une réussite.*

**Jean-Pierre VALÈS**

**PRE-BILAN DE LA SAISON 2008**

2008 ne laissera pas un grand souvenir dans le palmarès des saisons touristiques. On peut la qualifier de médiocre. Plusieurs facteurs se sont combinés pour porter préjudice au tourisme breton dans son ensemble, et Saint-Cast-le Guildo ne déroge pas à la règle. Les données qui vont suivre sont basées sur les chiffres de fréquentation de l'office de tourisme et d'impressions recueillies auprès des professionnels.

**UNE FREQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME STABLE PAR RAPPORT A 2007**

Près de 13.000 personnes ont utilisé les services de l'office de Tourisme (pour 8.300 demandes) entre le 15 juin et le 15 septembre, soit une augmentation de la fréquentation de 7,4% (ou 3,8% si on prend en compte le nombre de demandes). La saison 2007 était déjà une saison morose ; la fréquentation n'est donc pas revenue au niveau de 2006, qui était considérée comme une saison correcte.

Sur l'ensemble de l'année (du 1<sup>er</sup> janvier au 22 sept), les résultats sont bien meilleurs, avec une augmentation de 17% du nombre de demandes (et 22% en nombre de personnes).

On constate en effet un meilleur ETALEMENT de la saison : les mois de février à juillet affichent des taux de fréquentation de l'office de tourisme bien meilleurs qu'en 2007 (exemple : juillet : + 23%, marqué par une météo clémente). Malgré un calendrier peu favorable aux longs week-ends et aux ponts (WE de Pâques en mars et vacances des Parisiens décalés au mois de mai, élections au mois de juin) et une météo globalement pluvieuse, le nombre de demandes de renseignements est satisfaisant.

En revanche, la fréquentation au mois d'août 2008 subit une forte chute (-20%). On aurait pu penser que la date plus tardive de la rentrée scolaire aurait favorisé la réservation jusqu'à la fin du mois, mais le facteur météo, là aussi, a joué en la défaveur du tourisme balnéaire. (Absence de l'habituelle clientèle de « passage », très peu de demandes d'hébergement de dernière minute, perte de séjours en campings caravanning).

Le mois de septembre 2008 enregistre une fréquentation en hausse de 23%, notamment en raison des nombreuses demandes de renseignement concernant la commémoration de la Bataille de Saint-Cast (NB : les centaines de demandes de renseignements du point info installé Boulevard de la Mer lors du défilé du 13 septembre n'ont pas pu être comptabilisées dans ce total)

L'ensemble de la région bretonne a perdu près de 4% de ses touristes. Le parc des gîtes et meublés semble avoir perdu 10% de sa clientèle. L'hôtellerie enregistre elle aussi une baisse de son activité.

Toute la façade littorale Nord-Ouest semble avoir souffert, au profit des régions plus ensoleillées (Languedoc, Côte d'Azur, Corse). Les activités de loisirs, les commerces de souvenirs et la restauration pâtissent de la baisse du pouvoir d'achat.

**COMMENT EXPLIQUER CETTE TENDANCE ?**

Outre la grande évolution du comportement des clientèles touristiques (fragmentation des séjours sur l'année, concurrence de nouvelles destinations touristiques, réservations tardives), le secteur du tourisme se confronte à des tendances récentes (crise économique mondiale, flambée des coûts des carburants, baisse du taux de départ en vacances). On a pu constater régulièrement que les médias ont aggravé l'image de « mauvais temps » de la région, en annonçant des pluies quasi quotidiennes, sans que cela se vérifie systématiquement.

Aujourd'hui, un certain défaitisme domine ; les gestionnaires de structures touristiques espèrent « limiter les pertes ». Comment renverser la tendance enregistrée ces deux dernières saisons 2007 et 2008 ? Tous les partenaires institutionnels bretons (Comité Régional du Tourisme – dont le tout nouveau directeur vient de prendre ses fonctions, comités départementaux et offices de tourisme travaillent dès aujourd'hui à l'élaboration d'une stratégie de reconquête des marchés.

Jean-Pierre VALÈS  
PRESIDENT

Emilie GAUTREAU  
Responsable

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
MAIRIE DE SAINT-CAST LE GUILDO



# Le repas de fin d'année



OFFERT PAR MONSIEUR LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES  
MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
AUX PERSONNES NEES AVANT LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 1938 EST PREVU

**LE DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2008  
SALLE D'ARMOR**

**BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE  
3 NOVEMBRE 2008**

✂ .....

Monsieur : ..... Date de naissance : .....

Madame : ..... Date de naissance : .....

Nom de jeune fille (pour les femmes mariées ou veuves) : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

**REPAS DE FIN D'ANNEE**

**COLIS DE NOEL**

(Si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à cette invitation un colis vous sera remis contre le bulletin détachable ci-dessus).

**DON DU COLIS :**

**AU C.C.A.S de SAINT-CAST LE GUILDO**

**A UNE ASSOCIATION CARITATIVE DE VOTRE CHOIX  
(A Préciser).....**

.....

**TELEPHONE DE LA MAIRIE : 02.96.41.80.18.**